

Le Sénat se penche sur l'état du patrimoine religieux

Les 35 000 communes sont propriétaires de plus de 40 000 lieux de culte. D'ici à dix ans, 2 500 à 5 000 églises pourraient avoir fermé

A lors que la fréquentation des églises continue de reculer, la préservation et l'entretien des édifices religieux qui sont à la charge des communes préoccupent un nombre croissant de maires. En France, les 35 000 communes sont propriétaires de plus de 40 000 lieux affectés aux cultes,

principalement des églises catholiques, et déjà 500 d'entre eux sont fermés, n'étant plus utilisés. Dans les dix ans, ce pourrait être le cas de 2 500 à 5 000 églises. Que faut-il faire de ces bâtiments qui appartiennent souvent à l'identité architecturale et à l'histoire d'une ville, d'un village ? Dans quel état sont-ils ? Com-

ment financer l'entretien de ce patrimoine public à l'heure où les finances municipales, elles aussi, sont comptées ?

Une mission d'information de la commission de la culture, de l'éducation et de la communication du Sénat s'est penchée sur cette question qui ne peut que devenir plus pressante dans les

années à venir. « *Le constat a déjà été fait il y a vingt ans, mais on a mis la poussière sous le tapis* », constate le parlementaire des Hauts-de-Seine Pierre Ouzoulias (groupe communiste, républicain, citoyen et écologiste), rapporteur, avec Anne Ventalon (Les Républicains, Ardèche), de cette mission présidée par Lau-

rent Lafon (Union centriste, Val-de-Marne). Chemin faisant, ses membres ont constaté des lacunes dans l'information disponible. Il n'existe ainsi pas de décompte officiel des lieux de culte en France. Le dernier bilan, d'ailleurs lacunaire, du ministère de la culture remonte aux années 1980. Se fondant sur les indications d'une association, l'Observatoire du patrimoine religieux, les rapporteurs de la mission évaluent à 100 000 le nombre de lieux de culte en France. Mais leur état n'est pas précisément connu. Leur première recommandation consiste à demander un inventaire de ce patrimoine sur l'ensemble du territoire.

écrivent les rapporteurs. Surtout lorsque ces bâtiments sont de qualité ou de valeur architecturale médiocre. « *Ces menaces constituent un défi sociétal pour les territoires ruraux* », où les édifices seraient en moins bon état qu'en milieu urbain.

La mission passe en revue des pistes permettant de prévenir une dégradation potentiellement rapide de ces « *biens communs* » et d'aider les municipalités, parfois dépassées par la charge financière. Elle juge « *inutile* » de toucher pour ce faire à la loi de 1905. Elle suggère de mobiliser divers instruments, comme les conseils d'architecture, d'urbanisme et d'environnement, et de mutualiser des moyens au niveau départemental. Les rapporteurs proposent qu'une campagne de classement permette d'empêcher « *la disparition totale de certains types d'édifices particulièrement menacés* » comme ceux du XIX^e et du XX^e siècles ou encore les synagogues rurales d'Alsace, dans les villages où il n'y a plus de communauté pour les entretenir.

Ils plaident, enfin, pour le développement de « *l'usage partagé* » de ces lieux de culte qui pourraient, selon eux, accueillir davantage d'activités éducatives, culturelles, touristiques, sociales ou caritatives. Cela suppose bien sûr l'accord préalable du curé auquel est affecté le lieu de culte. Et donc une réflexion sur l'avenir de ces édifices aujourd'hui inemployés par l'Eglise catholique. ■

CÉCILE CHAMBRAUD

Quatrième plus grande région de France, capitale mondiale de l'aéronautique et du spatial, territoire leader pour les mobilités durables et autonomes, l'hydrogène vert, les énergies renouvelables, l'agro-alimentaire, le numérique, l'IA, la santé, les biotechnologies, les industries culturelles et créatives, l'Occitanie est une terre d'excellence pour l'innovation. Dans le sillage du Pacte Vert adopté sous l'impulsion de sa Présidente Carole DELGA, l'Occitanie a pour ambition de devenir la 1^{re} Région d'Europe à



énergie positive en 2050. Nous voulons aussi être un territoire à économie positive par la transformation des modèles entrepreneuriaux et le shift des entreprises vers des modèles engagés et responsables. Au cœur de notre stratégie de résilience, de souveraineté économique et de relocalisation industrielle, nous recrutons, auprès du Directeur Général Délégué en charge de la Transformation Economique, de la Souveraineté, de l'Emploi et des Métiers de Demain

La Région OCCITANIE Pyrénées-Méditerranée recrute :

Un.e Directeur.trice des Entreprises, de l'Emploi et des Partenariats Economiques

Les défis à relever

Rejoignez-nous et aidez-nous à accélérer la transformation et la décarbonation des filières économiques régionales, rendre tangible la relocalisation d'activités de production (qu'elles soient industrielles, agricoles, ou liées à des savoir-faire artisanaux), transformer les modèles des entreprises dans une approche responsable et socialement engagée, concevoir nos dispositifs de soutien à l'économie en intégrant des critères de conditionnalité RSE, animer le réseau régional des développeurs économiques, coordonner la relation à l'agence de développement économique régionale Ad'Occ, piloter, en lien avec l'Etat, la déclinaison par bassin d'emploi du Pacte pour l'Embauche dans un contexte de mutations du travail et de tensions sur les recrutements, adapter et réorienter nos stratégies pour irriguer et dynamiser l'ensemble des territoires.

Vos futures missions

En charge du management des 150 collaborateurs.trice de la Direction répartis sur tout le territoire, vous pourrez vous appuyer dans cette mission sur les 3 Directeurs.trices adjoints.es et 6 Responsables de services.

Vous concevez la stratégie opérationnelle et la feuille de route de cette nouvelle Direction et mettez en œuvre les grands chantiers du mandat (plus forte intégration et

territorialisation de la politique Economie - Emploi - Compétences de la Région, développement d'une véritable intelligence économique territoriale, structuration de filières locales, stratégie de diversification et de fertilisation croisée de l'économie, renforcement des ambitions de la politique ESS et entrepreneuriat engagé etc.).

Qualités Requises :

- Vous savez proposer une vision et donner du sens aux collaborateurs.trices - Vous êtes créatif.ves et avez l'âme d'une - d'une développeur.euse - Vous avez l'envie de transformer l'économie d'une région vers des modèles positifs, durables et partagés - Vous aimez le challenge et n'avez pas peur d'aller de l'avant.

Ce poste basé à Montpellier. De nombreux déplacements sont à prévoir sur tout le territoire Régional.

Les candidatures, comprenant CV, lettre de motivation et pour les agents titulaires de la fonction publique, dernier arrêté de position administrative, sont à adresser avant le 04/09/2022 sur la boîte mail suivante : ASG.recrutementM@laregion.fr